



**Dossier de candidature
Section Européenne
Lycée Nord Bassin Simone Veil**

Pièces jointes (cocher)

<input type="checkbox"/>	Bulletins scolaires 4ème et 3 ^{ème} avec appréciations des professeurs
<input type="checkbox"/>	Lettre de motivation personnelle rédigée en anglais
<input type="checkbox"/>	Copie fiche de vœux Affelnet

Dossier envoyé le

Dossier reçu le

Tampon et signature collègue

Tampon et signature lycée

° Date limite de dépôt des candidatures au lycée Nord Bassin Simone Veil le 21 juin 2024. Tout dossier arrivant hors délai ou incomplet sera d'emblée rejeté.



Le lycée Nord Bassin Simone Veil propose aux élèves débutant leur cursus au lycée d'intégrer la section européenne afin d'obtenir leur baccalauréat avec la mention européenne. Au cours des trois années du lycée, seconde, cycle terminal (première et terminale), les candidats retenus, auront 1 heure d'enseignement d'anglais en renforcement dispensé par des professeurs d'anglais en plus des heures obligatoires. En seconde les admis feront un semestre de DNL (Discipline Non Linguistique) en maths anglais et un semestre de DNL Histoire / Géographie anglais, dispensées par des professeurs habilités à raison d'une heure par semaine. Ces heures de renforcement en anglais et en DNL, seront dispensées tout au long du cycle terminal et validées par un examen en terminale pour obtenir la mention européenne au baccalauréat. Au cours de l'année de terminale, les élèves en section européenne, passeront un examen au sein du lycée issu d'un partenariat entre le ministère de l'éducation nationale et l'université de Cambridge : Cambridge English Certificate, niveau visé B2/C1, composé de deux épreuves, une écrite et une orale.

Pièces à fournir au dossier :

- Les bulletins scolaires des années de 4^{ème} et 3^{ème}
- Une lettre de motivation personnelle rédigée en anglais
- Une copie de la fiche de vœux Affelnet
- ° Tout dossier arrivant hors délai ou incomplet sera d'emblée rejeté.

Commission d'examen des dossiers :

Une commission composée de la direction de l'établissement, de professeurs de langue anglaise et de professeurs de disciplines non-linguistiques (Maths et Histoire/ Géographie) se réunit pour l'examen des dossiers de candidature.

Critères d'acceptation en section européenne en seconde :

Les membres de la commission s'appuient sur les éléments suivants :

- L'étude des bulletins scolaires des candidats, **de ses résultats et appréciations dans toutes les matières.**
- Le / la candidat(e) devra avoir une grande capacité de travail et devra être autonome (son emploi du temps sera plus chargé)
- Le / la candidat(e) devra participer à l'oral et ce dans toutes les matières
- Le / la candidat(e) devra faire preuve d'un esprit curieux et se tenir au fait de l'actualité
- **La lettre de motivation rédigée en anglais :** Le / la candidat(e) devra exprimer, avec ses propres arguments, son intérêt pour la langue anglaise, pour la culture anglo-saxonne et expliquera de manière synthétique son projet.

° Les choix de la commission sont objectifs, transparents et souverains car celle-ci est la seule à avoir une vision globale de l'ensemble des dossiers

° Après étude et constitution du groupe classe, vous serez avisés par courrier de la décision de la commission.